

Département de la
Charente-Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :

SUBVENTIONS A
DIVERSES SOCIÉTÉS

61022

- 001
- 001
- 002
- 002
- 003
- 003
- 004
- 004
- 005
- 005
- 006
- 006
- 007
- 007
- 008
- 008
- 009
- 009
- 010
- 010
- 011
- 011
- 012
- 012
- 013
- 013

.....EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
.....du Conseil Municipal

.....Réunion du 27 Janvier 1961

.....le vingt sept Janvier mil neuf cent soixante et un
à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni, en séance ordi-
naire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la prési-
dence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le
21 Janvier 1961.....

.....Etant présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, ERENUSSEAU,
LANOUE, MOUCHOT, PUGET, LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND
LAMOUCHE, FLAHAUT, ETCHEBER, MASSE, FONTANILLE, BERLAND, REIX,
Melle FOUCHE, GACHET, BUJARD, GALLAND

.....Représentés : M. MENANT par M. BISCAYE
.....M. BEYOUS, par M. BUJARD

.....Les Conseillers présents formant la majorité des membres
en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 A-
vril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris
dans le sein du Conseil.....

.....M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

.....La Commission des Finances, dans sa séance du 29 décembre
1960, puis du 20 Janvier 1961, a donné un avis favorable pour prévoir
au Crédit du Chapitre XXIX - art. 5 du B.P. 1961 un crédit de 45.000 NF
à répartir entre les diverses Sociétés subventionnées par la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU les demandes de subventions présentées par les différentes
Sociétés,
- VU les avis favorables des Commissions des Finances, les 29 décembre
1960 et 20 Janvier 1961,

DECIDE :

- d'inscrire au B.P. 1961 une somme de 45.000 NF répartie comme suit:

ROC Omnisport	24 .000 NF
ROC Cyclisme	750 -
ROC Tennis	750 -
Régates	2.500 -
S.C.PONTAILLAC	500 -
	<hr/>

A Reporter: 28.500 NF

REPORT 28.500 NF

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 21
Mars 1961
Le Sous Préfet
J.VOCHEL

Pigeon Sport	200 -
A.C. Collège	400 -
Boule Royannaise	200 -
Amicale Bouliste	200 -
Fanfare de l'Océan	1.500 -
Mouettes	1.500 -
Chasseurs	1.500 -
Souvenir Français	200 -
Camarades de Combat	250 -
La Flotte	1.000 -
Harmonie de ROYAN	2.000 -
B.S. R Champlain	300 -
Blessés du Poumon	150 -
Médailleurs de Verdun	150 -
Médailleurs Militaires	150 -
Amicale Sapeurs Pompiers	300 -
F.N.D.I.R.P.	150 -
Sauveteurs Bretons	750 -
Ass. Valentin HAUY	600 -
Invalides du Travail	200 -
Ciné Club	250 -
Bleuets Olympiques	500 -
Mutilés du Travail	300 -
Lutte contre le cancer	500 -
Garde des Chiens	600 -
Para-Club	1.000 -
Donneurs de Sang	500 -
A.S.C.B.	500 -
As. Retraités Gendarmerie et Garde Républicaine	100 -
Pétanque Royannaise	200 -
Anjou Pétanque	200 -
Les Eclaireurs de France	50 -
Les Scouts de France	50 -
Les Eclaireurs Unionistes	50 -

45.000 NF

- dit que ces subventions seront payées sur le
CHAPITRE XXIX - art.5 du B.P. 1961 -

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes an mois
et jour que dessus.

Ont signé au registre MM.les membres présents à
à la séance .

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 23 Mars 1961
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué

[Signature]



Pour extrait conforme au registre,
pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

[Signature]
M. MATRAS